



**au service de**



**Location-Entretien  
d'articles textiles et d'hygiène**

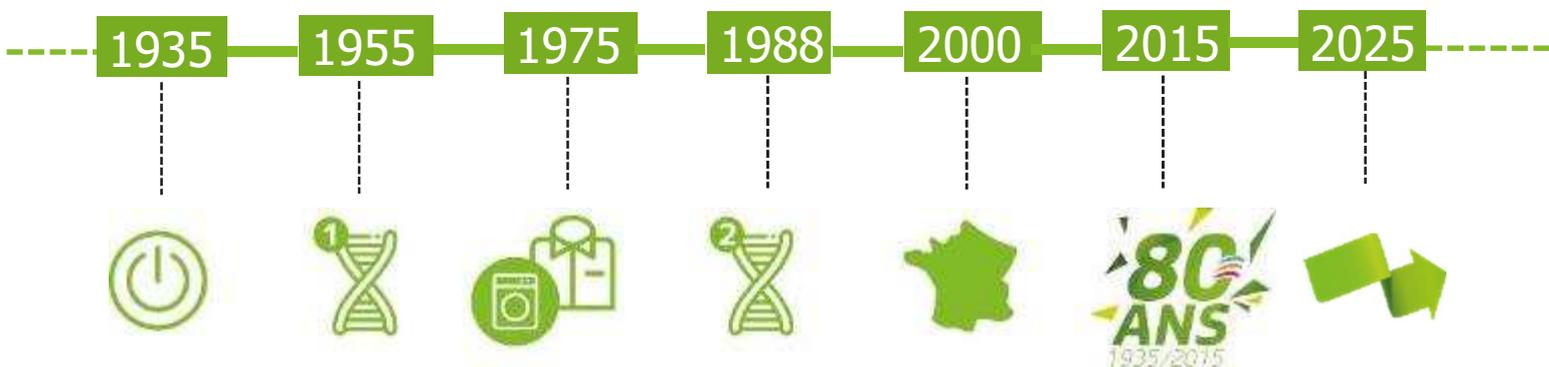
# Sommaire

	pages
Présentation du Groupe Anett	3 à 6
Présentation du site de production	7 à 10
Organisation, accompagnement et solutions proposés	11 à 19
100% des clients écoutés	20 à 23
Certification ISO – RABC	24 à 25
Tous RSEponsables	26 à 28
Proposition tarifaire	29 à 44
Annexes	45 à 49

**TOUS RSEponsables**  
Il est essentiel dans notre métier  
d'agir en entreprise responsable



# Présentation du Groupe ANETT



## PORTER CHAQUE JOUR LES VALEURS DE NOTRE ENGAGEMENT

24 implantations 

130 M €  
de chiffre d'affaires



750 000  
personnes  
habillées tous les jours



80 000  
tonnes  
de linge traitées chaque année



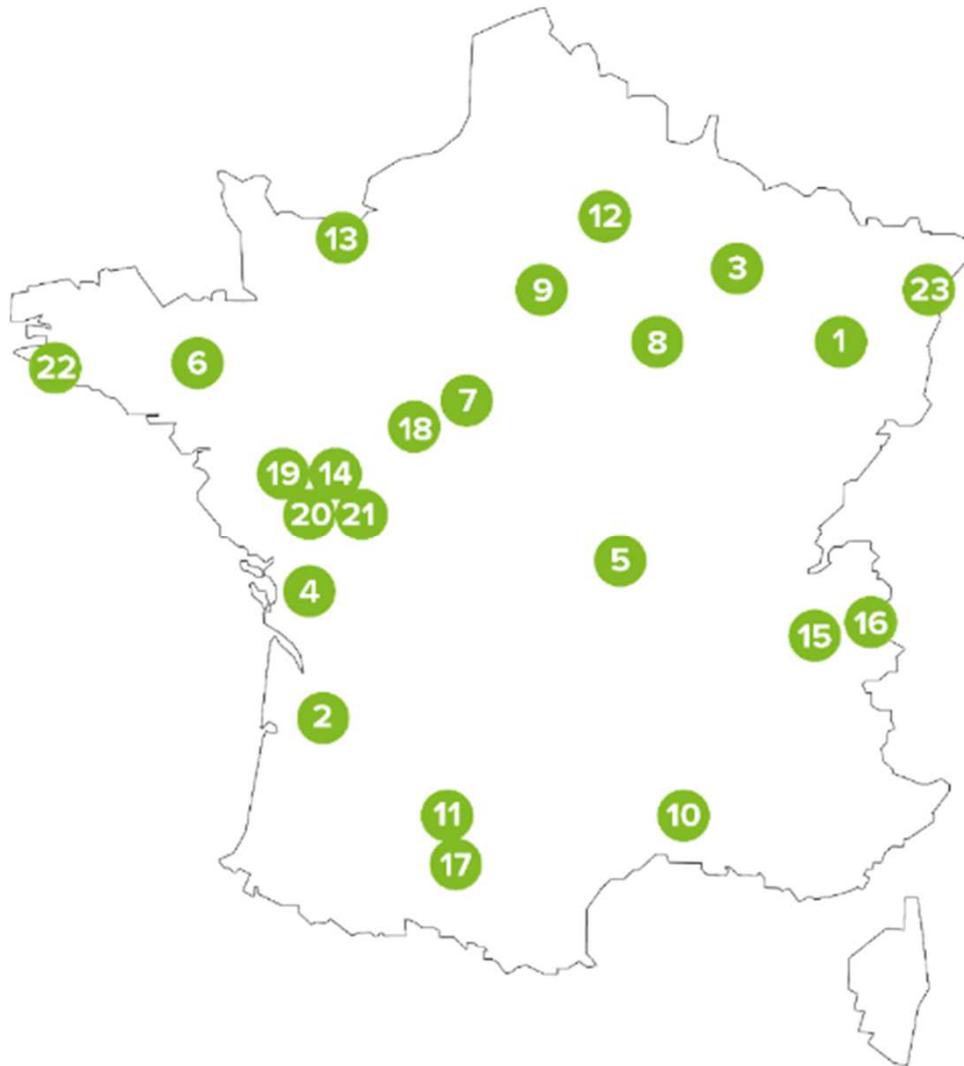
350  
véhicules



240  
Agents de service  
présents quotidiennement



# UNE IMPLANTATION NATIONALE



- 1 ALSACE-LORRAINE  
88150 THAON-LES-VOSGES
  - 2 AQUITAINE  
33650 ST-MÉDARD-D'EYRANS
  - 3 ARDENNES  
55800 REVIGNY-SUR-ORNAIN
  - 4 ATLANTIQUE  
17700 VANDRÉ
  - 5 AUVERGNE  
03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS
  - 6 BRETAGNE  
56380 BEIGNON
  - 7 CENTRE LOIRE  
41260 LA CHAUSSÉE-ST-VICTOR
  - 8 CHAMPAGNE  
10300 STE-SAVINE
  - 9 ILE-DE-FRANCE  
91700 FLEURY MEROGIS
  - 10 MÉDITERRANÉE  
30620 AUBORD
  - 11 MIDI-PYRÉNÉES  
31330 GRENADE
  - 12 NORD PICARDIE  
02200 COURMELLES
  - 13 NORMANDIE  
14670 TROARN
  - 14 PAYS DE LOIRE  
79100 SAINTE RADEGONDE
  - 15 RHÔNE-ALPES  
73800 STE-HÉLÈNE-DU-LAC
  - 16 SAVOIE  
73210 AIME
  - 17 BLANCHISSERIE MIDI PYRENEES  
09100 PAMIERS
  - 18 SOLEIL  
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
  - 19 SIEGE SOCIAL  
79100 SAINTE RADEGONDE
  - 20 PLATEFORME LOGISTIQUE
  - 21 CHIFF ANETT
- CENTRES DE SERVICES**
- 22- QUIMPER
  - 23- STRASBOURG
  - 24 MAROC

# ENTREtenir UNE HAUTE QUALITÉ DE SERVICE



ORGANISATION AGILE : RÉACTIVITÉ ET PROXIMITÉ



PROCESS : MÉTHODIQUE ET MAÎTRISÉ



RELATION CLIENT PERSONNALISÉE :  
Interlocuteur dédié / Suivi des engagements planifié



PRODUITS : STANDARDS ET SPÉCIFIQUES



STOCK CENTRAL EN FRANCE : DISPONIBILITÉ



PROGRAMME 200 % ENGAGÉ



## LA CONFIANCE DE MILLIERS D'ENTREPRISES ...



... DANS L'INDUSTRIE



LA SANTE



L'AGROALIMENTAIRE



L'ARTISANAT



LES MÉTIERS DE BOUCHE



LES COLLECTIVITÉS ET ADMINISTRATIONS



L'HÔTELLERIE ET RESTAURATION





**anett**  
**MIDI PYRENEES**

**Présentation du  
Site de Production**

# QUI MIEUX QU'ANETT S'IMPLIQUE INTENSÉMENT DANS LA RELATION CLIENT ?



**VOTRE  
PARTENAIRE**

📍 165 rue de l'autan – ZI Sud  
31330 GRENADE  
☎ **Tél : 05 62 22 09 49**  
✉ **anett.midipyrenees@anett.fr**



**CHIFFRES CLÉS**

€ **6 300 000 €**  
CA Annuel

🔄 **100**  
tonnes de linge  
traitées par semaine

🇫🇷 **13**  
Départements desservis  
09 – 11 – 12 – 15 – 31 – 32  
– 46 – 65 – 66 – 81 – 82 – 47

👥 **80**  
Collaborateurs mobilisés

💬 **675**  
Clients satisfaits



**100 % DES CLIENTS  
ÉCOUTÉS :  
COLLABORATEURS  
ENGAGÉS**

🤝 **Pôle Commercial**

- Organisation agile : Proximité et Réactivité
- Relation client personnalisée : Interlocuteur dédié
- Suivi des engagements : Planifié

👤 **Pôle Ressources humaines**

- Proximité avec les collaborateurs

⚙️ **Pôle Qualité Sécurité et Environnement**

- Programme 200% engagé
- Assurance qualité

🚚 **Pôle Transport**

- Maîtrise logistique
- Présence d'Anett sur toute la région



👕 **Pôle Approvisionnement Textile**

- Stock à proximité : Disponibilité

🌱 **Pôle Production**

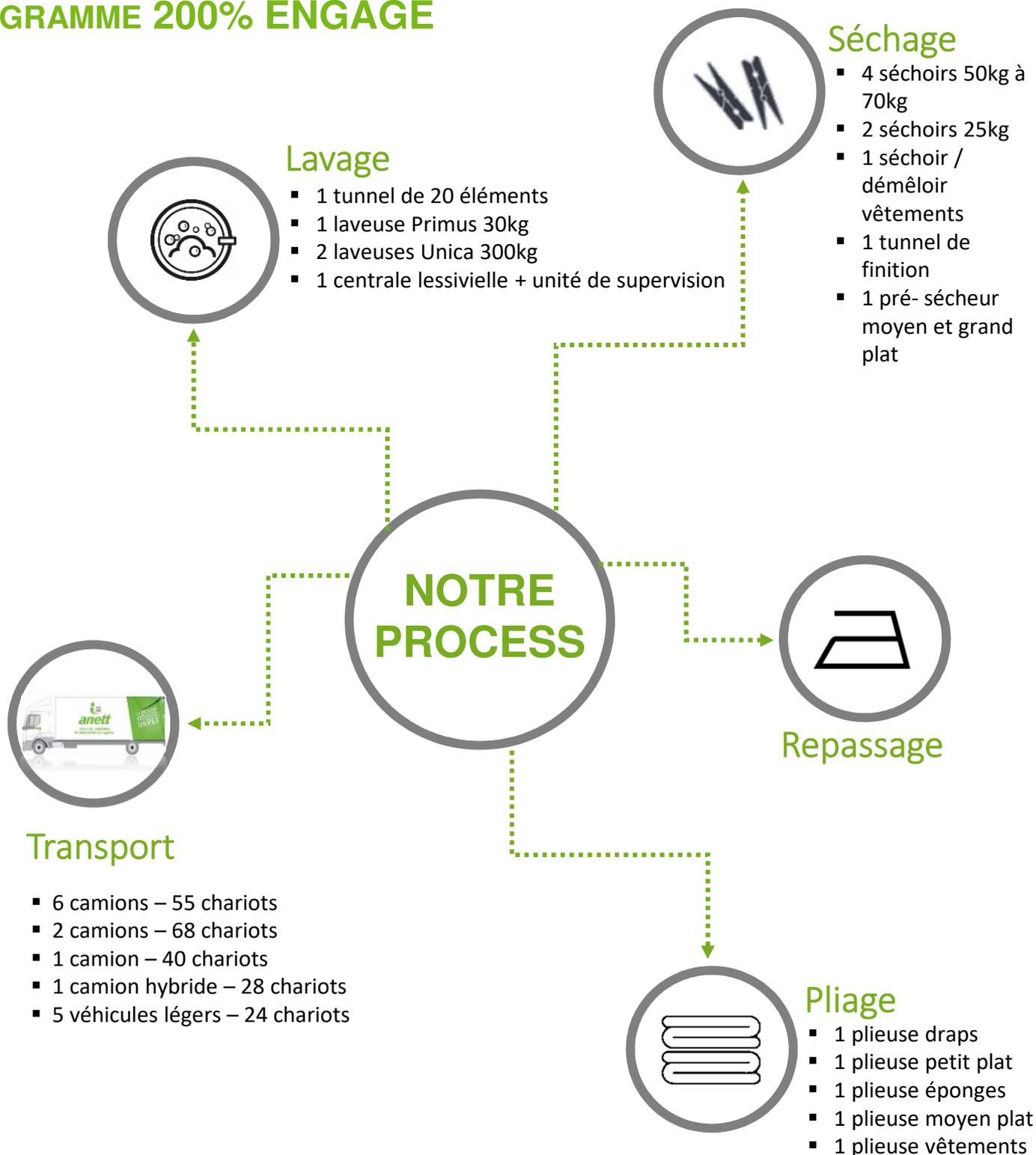
- Process : Méthodique et Maîtrisé

# ENTREtenir UNE HAUTE QUALITÉ DE SERVICE



UNE GAMME COMPLÈTE  
D'ARTICLES D'HYGIÈNE ET D'ACCESSOIRES

## PROGRAMME 200% ENGAGÉ



## Tous RSE PONSABLES

Découvrez nos 4 engagements et 16 actions en vidéo sur notre site web



# ILS NOUS FONT CONFIANCE





## **Organisation, Accompagnement et Solutions proposés**

# 6 ENGAGEMENTS FONDAMENTAUX



## 6 ETAPES INCONTOURNABLES



### ACHETER

- Vêtements définis conjointement, en conformité avec vos exigences métiers.
- Achat responsable.
- Gestion des ressources (Eco-conception, label Oeko-TEX, commerce équitable, tissus bio, fabricant Français, revalorisation des déchets...).



### ADAPTER

- Une prise de taille individuelle.
- Une prise en compte des besoins en terme de technicité et de sécurité (gamme de vêtements, composition...)
- Un vêtement identifié et une personnalisation, pour véhiculer votre image



### ENTREtenir

- Des programmes de lavage adaptés en fonction de votre secteur d'activité.
- Fournisseur Eco-responsable (Politique développement durable, Démarche RABC).



### LIVrer

- Livraison à jour et heure fixe.
- Distribution en armoires pliés ou sur cintres, à votre demande.
- Pratique de l'Eco-conduite (Optimisation des tournées logistiques, conduite rationnelle des agents de service).



### GÉRer

- Un code à barres ou une puce RFID sur chaque vêtement, permet de tracer son parcours.
- Identification des vêtements par une étiquette interne portant : le n° client, le nom, la taille, la date de mise en service (semaine et année), le n° du casier de rangement.
- Identification des vêtements destinés au personnel secouriste et/ou pompier (logo thermocollé sur manche droite)
- Traitement des vêtements (couture...)
- Nous nous adaptons aux évolutions de votre personnel. (Mise à disposition ou reprise d'un trousseau).



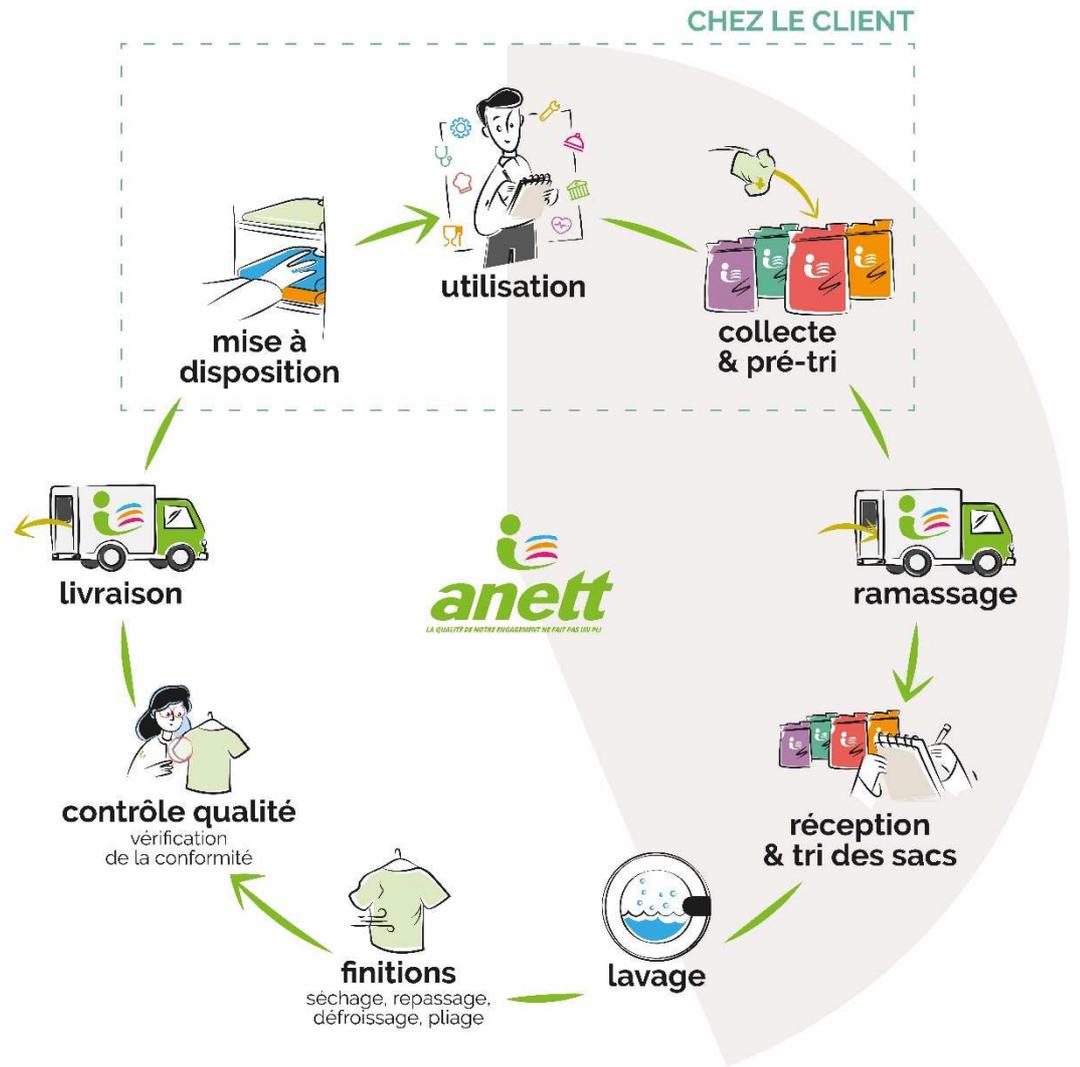
### ACCOMPAGNER

- Lors de la mise en place, un livret d'accompagnement est remis (Ensemble des outils permettant le bon déroulement de la prestation).



# BÉNÉFICIEZ D'UN PROCESS MINUTIEUX ET DE MÉTHODE MAÎTRISÉE

## CYCLE DU LINGE



## MAÎTRISER LA BIOCONTAMINATION DU LINGE

Confiez votre linge à Anett et vous êtes assuré de ne pas contaminer bactériologiquement votre environnement par votre linge.





# DÉFINITION DE LA PRESTATION ET GESTION DU STOCK

## DÉFINITION DE VOTRE PRESTATION

**Constitution du trousseau :** chaque trousseau est adapté à l'utilisateur en dimension, en nombre et types d'articles selon l'expression de vos besoins.

**Personnalisation :** vêtements personnalisés à l'utilisateur ou affectés par taille, gestion de la partie intérimaire, personnalisation à l'image de l'entreprise et/ou apposition de marquette patronimique et fonction

**Organisation des livraisons :**

- o 1 livraison hebdomadaire au point de livraison et de ramassage, vêtements présentés sur cintres, livraison sur portants, distribution assurée par agent Anett.
- o les articles sont livrés dans des véhicules permettant la séparation du linge propre et du linge sale. Les véhicules et les chariots sont désinfectés après chaque rotation.

## GESTION DU STOCK VOTRE ESPACE CLIENT DÉDIÉ



VÊTEMENTS PROFESSIONNELS

MA DEMANDE	FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CLIENT DÉDIÉ	
<b>Besoin de vêtements.</b> Équiper un nouveau collaborateur	<b>Ajouter un utilisateur</b>	
<b>Modifier la dotation</b> Augmenter- Diminuer la fréquence de change hebdomadaire	<b>Rechercher et Sélectionner un utilisateur</b> > Choisir un article > Modifier le change hebdomadaire	
<b>Rajouter un article à l'utilisateur</b>	<b>Rechercher et Sélectionner un utilisateur</b> > Ajouter un vêtement	
<b>Taille à changer.</b> Commander une nouvelle taille	<b>Rechercher et Sélectionner un utilisateur</b> > Choisir un article > Modifier la taille	
<b>Retrait d'un utilisateur</b> Restituer l'ensemble du trousseau	<b>Rechercher et Sélectionner un utilisateur</b> > Cliquer sur « Retirer » sur la vignette utilisateur <b>Mettre l'article en sac plastique orange avec le récapitulatif reçu par mail</b>	
<b>Réparation, Retouche et Echange.</b> Demander une opération de couture ou échange de vêtements	<b>Mettre l'article en sac plastique orange avec la fiche verte remplie</b>	

Pour toutes autres demandes

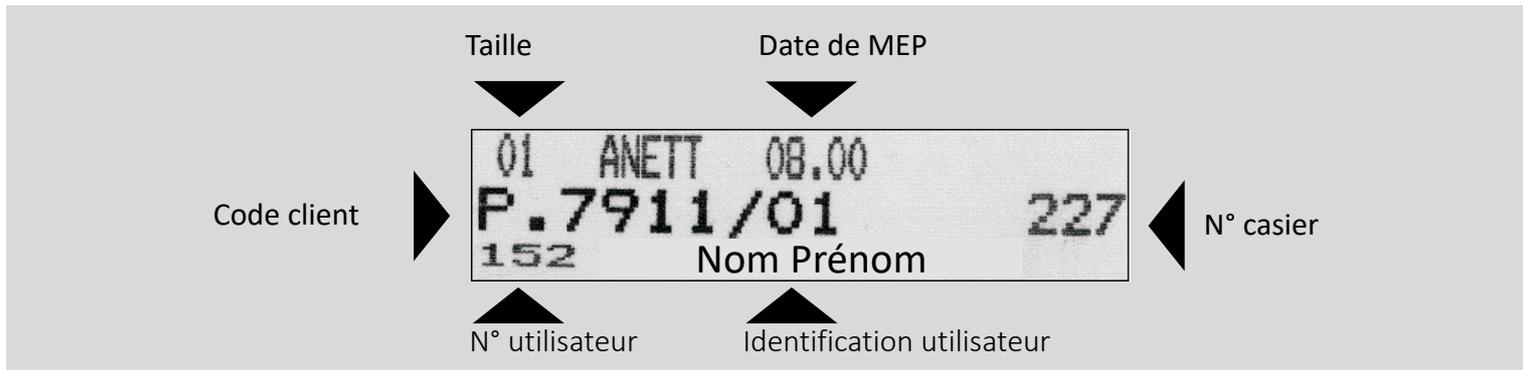
Contactez vos interlocuteurs dédiés pour la gestion quotidienne ou la gestion de votre contrat. (coordonnées indiquées dans le guide de la prestation transmis lors de la mise en place.)



# LA GESTION AU QUOTIDIEN

## TRAÇABILITÉ, MARQUAGE ET SUIVI

Le vêtement est identifié par une marquette à l'intérieur du vêtement. Celle-ci permet une traçabilité et comporte une puce RFID



## L'ESPACE CLIENT PLATEFORME D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION

Avec votre accès unique, vous pourrez gérer votre activité linge en temps réel.



### GESTION AU QUOTIDIEN

**Consultez** **Traçabilité du vêtement**  
Cela permet de consulter la date de la dernière utilisation de chaque vêtement.

Traçabilité du vêtement		
Dernière utilisation	ID Vts	Jeu
17/08/2020	0D00040C6D0181B	2
14/08/2020	0D00040C6D02C59	1
07/08/2020	0D0004046600363	4
07/08/2020	0D001C0C52836DE	3

### STATISTIQUES

**Consultez** **Exportez**



**Etat des stocks Vts > Liste des utilisateurs**  
Cela permet de valider l'effectif habillé et le détail des dotation affectées à chaque utilisateur.



**Rotation des stocks Vts > Mouvements du parc**  
Cela permet de vérifier l'utilisation de la prestation et d'identifier les vêtements qui ne circule plus sur une période et d'en rechercher les raisons (mise à jour du listing utilisateurs, articles égarés ...)



## DÉFINITION DE VOTRE PRESTATION

**Constitution du stock :** Le stock initial est composé des quantités de linge fournies par ANETT, pour chaque article, en fonction des besoins en consommation hebdomadaire, du nombre de lits, des protocoles de réfection, d'un stock de sécurité.

**Traitement du linge :** lot client: chaque établissement sera doté de son propre lot de linge.

**Organisation des livraisons :**

- o livraisons en chariots houssés 1 ou 2 livraisons par semaine en fonction de la situation géographique du site et des tournées existantes.
- o les articles sont livrés dans des véhicules permettant la séparation du linge propre et du linge sale. Les véhicules et les chariots sont désinfectés après chaque rotation.

**Inventaire :** Il est procédé à un inventaire des articles loués au minimum une fois par an. L'inventaire prend en compte les articles se trouvant dans l'établissement ainsi que les articles en cours de traitement chez ANETT. Les résultats du comptage, par articles, sont comparés au stock mis à jour.

## GESTION DU STOCK VOTRE ESPACE CLIENT DÉDIÉ



LINGE PLAT

MA DEMANDE	FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CLIENT DEDIE	
<b>Besoin de linge.</b> augmenter mon stock	<b>Onglet Linge Plat</b> <i>Votre demande sera validée par nos services avant la mise à disposition des articles supplémentaires</i>	
<b>Trop de linge.</b> diminuer mon linge	<b>Onglet Linge Plat</b> <i>Les articles à reprendre sont à mettre en sac plastiques orange afin de valider la diminution</i>	
<b>Article non utilisable.</b> Écarter l'article propre	<b>Mettre l'article en sac plastique orange avec la fiche verte remplie</b>	
<b>Linge contaminé, linge très souillé, linge parasité.</b> Isoler le linge	<b>Mettre le linge en sac à fermeture hydrosoluble puis dans le sac tissu Anett adapté (voir affichage dans le vestiaire)</b>	

Pour toutes autres demandes > vous disposez d'un module « demande » dans votre espace client.

Contactez vos interlocuteurs dédiés pour la gestion quotidienne ou la gestion de votre contrat. (coordonnées indiquées dans le guide de la prestation transmis lors de la mise en place.)

# ENLÈVEMENT DES ARTICLES SALES

Anett met à disposition des sacs tissus et/ou des housses polyester pour le tri du linge sale. Les sacs tissus doivent être placés sur des chariots porte-sacs dont les couvercles sont identifiés par nos soins afin de respecter les correspondances « couleur de sac/article ». Les consignes de tri des articles sales doivent être respectées afin d'assurer le bon traitement du linge, la fiabilité quantitative de la rotation sale/propre et garantir ainsi les exigences sanitaires.

## UTILISATION QUOTIDIENNE D'UN TROUSSEAU

*Dans le cadre d'un passage hebdomadaire*

Nombre de change/semaine	Nombre de Vêtements à disposition	Nombre de change/semaine	Nombre de Vêtements à disposition
1x	3 VÊTEMENTS	3x	7 VÊTEMENTS
2x	5 VÊTEMENTS	4x	9 VÊTEMENTS
		5x	11 VÊTEMENTS

## PROTOCOLE DE TRI

Chaque sac de couleur et/ou chariot houssé ont leur utilisation



Un affichage est prévu dans vos lingerie qui indiquera la destination de chaque sac.

## MISE À DISPOSITION DU LINGE SALE



Les sacs plastiques oranges doivent toujours être installés en haut du chariot.  
Regrouper dans les chariots les sacs couleurs



## REMISE À DISPOSITION DU LINGE

Aux jours arrêtés conjointement, l'agent ANETT se rend au local "linge propre" de l'établissement, aux horaires prévus, et procède à la remise à disposition des quantités de linge propre.

Le contenu détaillé de chaque remise à disposition de linge propre est consigné sur un bordereau établi en triple exemplaires, dont un est conservé par l'établissement.

L'ensemble du linge plat est livré filmé par paquet dans des Rolls houssés (les quantités par paquet différent selon les types d'articles).



# MISE EN PLACE DES VÊTEMENTS PROFESSIONNELS - RÉTROPLANNING

- Pré-commande des tissus nécessaires à la confection

Signature  
des contrats



ENVIRON 12 SEMAINES

- Réception, marquage, pose des logos, mise à longueur et décatissage
- Préparation des accessoires et des supports
- Documents (guide de prestation, affichage et plan de prévention)

Préparation de la mise en  
place



ENVIRON 3 SEMAINES

Prise de taille

- Transmission par le client de la liste des collaborateurs à habiller (sous format Excel)
- Planning et horaires communiqués préalablement par le client
- Prise de taille effectuée par Anett avec une collection type
- Emargement des collaborateurs pour valider la commande
- Commande définitive

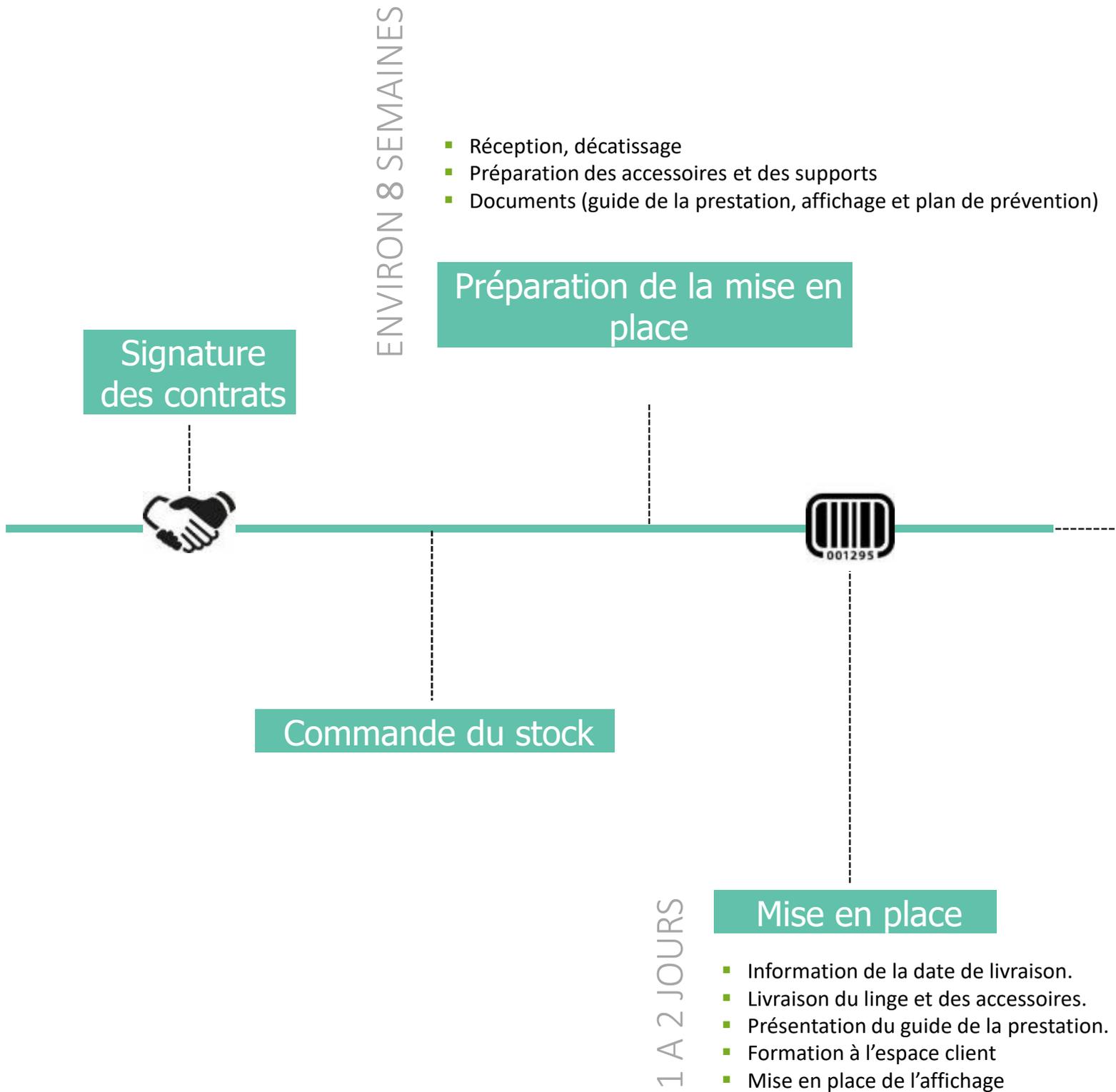
1 A 3 JOURS

Mise en place

- Information de la date de livraison.
- Livraison du linge et des accessoires.
- Présentation du guide de la prestation
- Formation à l'espace client
- Mise en place de l'affichage



# MISE EN PLACE DU LINGE PLAT - RÉTROPLANNING



QUI MIEUX QU'ANETT  
**S'IMPLIQUE** INTENSÉMENT  
DANS LA  
RELATION **CLIENT ?**



**100% des clients écoutés**

**Partie 4**



## NOTRE ENGAGEMENT

Mettre à votre disposition, dans le cadre de notre prestation de location – entretien, une structure permanente, fiable et réactive, organisée autour d'interlocuteurs privilégiés disposant de tout l'appui de nos ressources internes

### **GESTION QUOTIDIENNE ET ASSISTANCE CLIENT**

vos demandes sont confiées à la personne en charge du Suivi Client Interne

### **SUIVI DE PRESTATION ET ÉVOLUTION CONTRACTUELLE**

une écoute planifiée confiée au commercial chargé de la fidélisation garantie par le directeur du site de production

### **MESURE DE VOTRE SATISFACTION**

une enquête de satisfaction confiée à un cabinet extérieur indépendant.

### **TRAÇABILITÉ ET INFORMATION**

des indicateurs, simples et pertinents, vous apportent une information transparente et une traçabilité sur le bon déroulement de votre prestation



## UN OUTIL DÉDIÉ

Nous avons construit **avec vous** et **pour vous**, une plateforme d'échange d'information, afin de répondre aux attentes du quotidien

**ESPACE  
CLIENT**   
RENDEZ-VOUS SUR **ANETT.FR**

# L'ESPACE CLIENT

## VOTRE ESPACE POUR LA GESTION AU QUOTIDIEN

**1** **GESTION QUOTIDIENNE  
ASSISTANCE CLIENT**  
INTERLOCUTEUR SUR SITE DE PRODUCTION

**2** **GESTION  
DE VOTRE CONTRAT**  
INTERLOCUTEUR ITINÉRANT



**NAVIGATION  
SIMPLE & INTUITIVE**

**RAPIDE  
& FACILE**

**INTERACTIF  
& EVOLUTIF**



> Refonte de la navigation en tenant compte de l'expérience utilisateur

> Outil ANETT développé pour la gestion facile et rapide de votre linge

> Amélioration continue

> Envoi de notification par mail

### GESTION AU QUOTIDIEN

**1 SEUL MENU POUR TOUTES VOS DEMANDES**  
(Equiper un nouvel utilisateur  
Demander une Augmentation/Diminution de stocks  
Commander une nouvelle taille ...)

### SUIVI DES DEMANDES

SUIVI DE L'AVANCEMENT ET TRAÇABILITÉ

### LIVRAISONS

Suivi des livraisons  
Consultez le détail de vos livraisons  
Affichez le calendrier des passages

### FACTURATIONS

**GESTION DES FACTURES ET LEURS JUSTIFICATIFS**



Consultez Enregistrez Imprimez Exportez

### STATISTIQUES

Consultez votre état de stock vêtements  
Surveillez votre rotation du stock linge plat

La formation de l'espace client Anett est réalisée lors de la mise en place de la prestation.



### NOTRE ENGAGEMENT

Analyser les réclamations clients chaque semaine,  
en Comité d'Échange Hebdomadaire présidé par le Directeur de site.

### UNE PROCÉDURE SIMPLE :



**EMISSION DE LA RÉCLAMATION**  
(articles et/ou prestation non conformes, lavage, couture, etc...)



Bientôt  
Saisie en ligne sur  
l'espace client

**PRISE EN COMPTE > Recherche des causes)**  
**TRAITEMENT > Mise en place d'actions correctives**  
& Suivi du plan d'action correctif

**INFORMATION CLIENT**  
sur les actions menées et les solutions apportées

**CLÔTURE DE L'ACTION**  
Enregistrement des actions et vérifications

### UN OUTIL DÉDIÉ

Vos réclamations sont enregistrées dans notre logiciel interne pour la relation client et prises en compte par le Suivi Client Interne en – de 48h





## Certification



Nos certifications pour



## Partie 6

# ISO 9001 - 14001



## Certificat Certificate

N° 2013/57891.7

Page 1 / 2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

### ANETT ET CIE

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

LOCATION ET ENTRETIEN D'ARTICLES TEXTILES ET DE VETEMENTS PROFESSIONNELS.

RENTAL AND MAINTENANCE OF TEXTILE ARTICLES AND WORKING CLOTHES.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :

has been assessed and found to meet the requirements of

**ISO 14001 : 2015 - ISO 9001 : 2015**

et est déployé sur les sites suivants :

and is developed on the following locations:

**2 RUE DE LA MAIRIE LIEU DIT VRINES FR 79100 STE RADEGONDE**

Liste des sites en annexe n°1 / List of sites on appendix n°1

Le détail des activités et sites certifiés par norme est mentionné sur les certificats suivants :

The description of certified activities and locations per standard is mentioned on the following certificates:

Certificat ISO 14001 : 2015 n° 29310

Certificat ISO 9001 : 2015 n° 9208

Certificats ISO 9001 et ISO 14001 délivrés sous accréditation n° 4-0001

Certificates ISO 9001 and ISO 14001 issued under accreditation n° 4-0001

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)

This certificate is valid from (year/month/day)

2019-12-19

Jusqu'à

until

2022-12-03

Ce document est signé électroniquement à l'aide d'un outil numérique et est valide.

This document is electronically signed using a digital tool and is valid.

**Franck LEBEUGLE**

Directeur Général d'AFNOR Certification

Managing Director of AFNOR Certification

Vous pouvez télécharger gratuitement le certificat complet en cliquant sur le lien ci-dessous.

You can download the complete certificate for free by clicking on the link below.

For more information, please contact us at: 02 51 01 41 02 (FR) - 02 51 01 41 02 (FR) - 02 51 01 41 02 (FR)

For more information, please contact us at: 02 51 01 41 02 (FR) - 02 51 01 41 02 (FR) - 02 51 01 41 02 (FR)



Flasher ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue France de Passenheim - 93071 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T +33 (0)1 41 02 90 00 - F +33 (0)1 49 17 90 00



## Certificat Certificate

N° 2013/57891.7

Page 2 / 2

Annexe / Appendix n° 1

### ANETT ET CIE

ZA DE LA PRADE FR 33600 ST MEDARD D'EYRANS  
21 bis Pré du Chêne FR 56300 BEGNON  
6 RUE PAUL HENRI SPAAK FR 10300 STE SAVINE  
RUE EMILE ROUX ZI DES GAILLETROUS FR 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR  
14 RUE DE LA BLANCHISSERIE FR 17700 VANDRE  
6 RUE DES AVIOTS FR 88150 THAON-LES-VOSGES  
ROUTE DE TOULOUSE ZAC DE GRENADE SUD FR 31330 GRENADE  
306 VOIE MAGELLAN ALPESESPACE FR 73500 STE HELENE DU LAC  
12 RUE DES ARTISANS ZA Troarn FR 14670 SALINE  
ZONE INDUSTRIELLE LE COQUET FR 03260 ST GERMAIN DES FOSSES  
AVENUE DU 15E CORPS FR 55800 REVIGNY SUR ORNAIN  
253 RUE DU MARECHAL FOCH FR 02200 COURMELLES  
RUE GUSTAVE EIFFEL ZI LA GRANDE TERRE FR 30620 AUBORD

11 rue France de Passenheim - 93071 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T +33 (0)1 41 02 90 00 - F +33 (0)1 49 17 90 00



11 rue France de Passenheim - 93071 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T +33 (0)1 41 02 90 00 - F +33 (0)1 49 17 90 00



# RABC 14 065



## Certificat Certificate

N° 2018/78903.3

Page 1 / 2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

### ANETT ET CIE

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

LOCATION ET ENTRETIEN D'ARTICLES TEXTILES ET DE VETEMENTS PROFESSIONNELS  
A DESTINATION D'ETABLISSEMENTS DE SANTE, D'ETABLISSEMENTS AGROALIMENTAIRES  
ET D'ETABLISSEMENTS PRODUISANT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES,  
DE SOIN ET DES COSMETIQUES.

RENTAL AND MAINTENANCE OF TEXTILE ARTICLES AND WORKING CLOTHES INTENDED  
FOR HEALTH INSTITUTIONS, AGRIFOOD CENTERS  
AND FACILITIES MANUFACTURING PHARMACEUTICALS,  
CARE PRODUCTS AND COSMETICS.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of :

**NF EN 14 065 - 2016**

et est déployé sur les sites suivants :

and is developed on the following locations:

**ANETT PAYS DE LOIRE 2, rue de la Mairie Lieu-dit Vrines -79100 STE RADEGONDE**

Liste des sites certifiés en annexe / List of certified locations on appendix

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)

This certificate is valid from (year/month/day)

2021-05-05

Jusqu'à

until

2024-04-23

Ce document est signé électroniquement à l'aide d'un outil numérique et est valide.

This document is electronically signed using a digital tool and is valid.

**Julien NIZRI**

Directeur Général d'AFNOR Certification

Managing Director of AFNOR Certification

Vous pouvez télécharger gratuitement le certificat complet en cliquant sur le lien ci-dessous.

You can download the complete certificate for free by clicking on the link below.

For more information, please contact us at: 02 51 01 41 02 (FR) - 02 51 01 41 02 (FR) - 02 51 01 41 02 (FR)

For more information, please contact us at: 02 51 01 41 02 (FR) - 02 51 01 41 02 (FR) - 02 51 01 41 02 (FR)



Flasher ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue France de Passenheim - 93071 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T +33 (0)1 41 02 90 00 - F +33 (0)1 49 17 90 00



# ECOVADIS

EcoVadis est une plateforme de notation de la performance sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Les Fiches d'évaluation EcoVadis facilitent la compréhension, le suivi et l'amélioration de la performance environnementale, sociale et éthique au niveau mondial.

ANETT ET CIE SARL

63/100



SCORES PAR THÈME

ENVIRONNEMENT 80

SOCIAL 60

ETHIQUE DES AFFAIRES 50

ACHATS RESPONSABLE 50



## Tous RSEponsables

*Il est essentiel dans notre métier  
d'agir en entreprise responsable*

### ..... EN QUELQUES CHIFFRES .....



**23 ANS**

D'ENGAGEMENT  
ENVIRONNEMENTAL



**111**

ACCORDS COLLECTIFS  
SIGNÉS AVEC LES PARTENAIRES  
SOCIAUX DEPUIS 3 A 5 ANS



**100 %**

DU PERSONNEL  
ENCADRANT SENSIBILISÉ  
A LA DIVERSITÉ



**700 T / PAR AN**

DE LINGE RECYCLE



**- 40 %**

DE CONSOMMATION  
EN EAU  
EN 15 ANNEES



**30 %**

D'EAU ECONOMISEE  
PAR RAPPORT A UN LAVAGE  
DOMESTIQUE



**80 %**

DES SITES INDUSTRIELS  
CERTIFIES



**- 13 %**

DE LA CONSOMMATION  
DE CARBURANT  
GRÂCE A LA CONDUITE RESPONSABLE  
ET A LA MODERNISATION DU PARC DEPUIS 3 ANS

## Partie x

**ANETT,**

**ACTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

**Constat**

*Une fois usagés, de nombreux déchets textiles sont stockés, abandonnés ou jetés avec les ordures ménagères résiduelles alors qu'ils pourraient être soit réemployés ou réutilisés s'ils sont en bon état, soit recyclés s'ils sont abîmés.*

**100%**

DES ARTICLES REVALORISÉS

Depuis la mise en place de la plateforme Chiff'Anett, nous collectons l'ensemble des vêtements professionnels qui sortent du circuit du linge afin de les revaloriser.

Chiff'anett emploie près de 40 personnes en situation de handicap, encadrés par 6 moniteurs.



PLATEFORME DE GESTION  
D'ARTICLES TEXTILES  
DES USINES ANETT

Le linge obsolète est trié et fait l'objet d'un contrôle afin de déterminer la filière de valorisation la plus adaptée :

- Valorisation de la matière

Ces textiles peuvent être utilisés pour l'essuyage industriel (sous la forme de chiffons), ou effilochés afin d'obtenir des matériaux recyclables dans le neuf (fabrication de couverture, moquette...) ou utilisables en isolation thermique.

- Valorisation énergétique

Les déchets textiles, qui ne sont pas recyclables, sont incinérés pour produire de l'énergie.

**700t**

REVALORISÉS PAR AN

**REVALORISER CES DÉCHETS TEXTILES,**

**EST UN GESTE CITOYEN, DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS, MAIS AUSSI UN ENGAGEMENT SOCIAL.**

**1er loueur indépendant Français et  
acteur historique de la blanchisserie.**

**Par la qualité technique et économique de notre offre,  
par l'engagement et le professionnalisme de nos équipes,  
nous avons la volonté de vous accompagner au quotidien,  
et vous faire rejoindre les milliers d'entreprises  
qui nous font déjà confiance.**

**A PERSONNALISER**

**La QUALITÉ de notre  
ENGAGEMENT  
NE FAIT PAS  
UN PLI**

**Cette signature nous caractérise ...**

*Prénom - NOM  
Directeur ANETT XXX*



QUI MIEUX QU'ANETT  
**S'IMPLIQUE** INTENSÉMENT  
DANS LA  
RELATION **CLIENT ?**



## **PROPOSITION TARIFAIRE**

## Proposition tarifaire

### LINGE PLAT HEBERGEMENT LOCATION/ENTRETIEN

CODE ARTICLE	REGLE FACT	ARTICLE	PUHT	VALEUR DE CESSION
0110RH	B	ALEZE	0,305 €	7,560 €
0040BF	B	DRAP 180	0,585 €	12,050 €
0050BE	B	DRAP 240	0,705 €	16,040 €
0300BE	B	DRAP DE BAIN	0,393 €	7,330 €
0320BE	B	SERVIETTE EPONGE	0,247 €	3,310 €
0510BV	B	TAIE 65/656	0,221 €	4,460 €
1530BA	B	H.TRAVERSIN	0,275 €	4,260 €
0080HG	B	DRAP HOUSSE JERSEY	0,595 €	6,990 €
2100BA	B	SAC BLANC	0,150 €	8,870 €
2100JA	B	SAC JAUNE	2,317 €	8,870 €
2100RA	B	SAC ROUGE	0,150 €	8,870 €
DA005A	B	HOUSSE CABRI	0,200 €	45,440 €
1110EB3	B	DESSUS DE LIT	1,535 €	83,350 €
1100BR	B	COUVERTURE POLAIRE	1,773 €	21,790 €
1131VJ	B	COUETTE VERT/JAUNE	2,033 €	42,850 €

### LINGE PLAT HEBERGEMENT ENTRETIEN

1110	E	DESSUS DE LIT	2,645 €
1100	E	COUVERTURE	3,055 €
1591	E	OREILLER	2,350 €

## Proposition tarifaire si linge plat seul

### LINGE PLAT HEBERGEMENT LOCATION/ENTRETIEN

CODE ARTICLE	REGLE FACT	ARTICLE	PUHT	VALEUR DE CESSION
0110RH	B	ALEZE	0,390 €	7,560 €
0040BF	B	DRAP 180	0,748 €	12,050 €
0050BE	B	DRAP 240	0,902 €	16,040 €
0300BE	B	DRAP DE BAIN	0,503 €	7,330 €
0320BE	B	SERVIETTE EPONGE	0,316 €	3,310 €
0510BV	B	TAIE 65/656	0,282 €	4,460 €
1530BA	B	H.TRAVERSIN	0,352 €	4,260 €
0080HG	B	DRAP HOUSSE JERSEY	0,761 €	6,990 €
2100BA	B	SAC BLANC	0,150 €	8,870 €
2100JA	B	SAC JAUNE	2,317 €	8,870 €
2100RA	B	SAC ROUGE	0,150 €	8,870 €
DA005A	B	HOUSSE CABRI	0,200 €	45,440 €
1110EB3	B	DESSUS DE LIT	1,964 €	83,350 €
1100BR	B	COUVERTURE POLAIRE	2,269 €	21,790 €
1131VJ	B	COUETTE VERT/JAUNE	2,602 €	42,850 €

# Proposition tarifaire

VÊTEMENTS								
TENUES CUISINE			1CH	2CH	3CH	4CH	5CH	VALEUR DE CESSION
5300CN	A	VESTE CUISINIER	1,066 €	0,943 €	0,926 €	0,908 €	0,890 €	SUIVANT MODEL CHOISI
7200LN	A	PANT CUISINIER	1,066 €	0,943 €	0,926 €	0,908 €	0,890 €	SUIVANT MODEL CHOISI
8800BC	A	TABLIER VALET	0,847 €					
0400BT	A	TORCHON	0,253 €					
TENUES SOINS			1CH	2CH	3CH	4CH	5CH	
5400JD	A	TUNIQUE JADE	0,749 €	0,662 €	0,649 €	0,637 €	0,625 €	SUIVANT MODEL CHOISI
7300JD	A	PANT JADE	0,725 €	0,641 €	0,628 €	0,616 €	0,605 €	SUIVANT MODEL CHOISI
4000SV	A	BLOUSE MLONGUES	0,810 €	0,716 €	0,701 €	0,689 €	0,675 €	SUIVANT MODEL CHOISI
4000MC	A	BLOUSE MCOURTES	0,810 €	0,716 €	0,701 €	0,689 €	0,675 €	SUIVANT MODEL CHOISI
TENUES MAINTENANCE			1CH	2CH	3CH	4CH	5CH	
1357CH	A	SWEAT UTAH	1,237 €	1,031 €	0,963 €	0,928 €	0,908 €	SUIVANT MODEL CHOISI
7100TK1	A	PANT TREKKING	1,199 €	1,056 €	0,995 €	0,961 €	0,928 €	SUIVANT MODEL CHOISI
1350TK4	A	GILET TREKKING	1,533 €	1,278 €	1,192 €	1,150 €	1,124 €	SUIVANT MODEL CHOISI
5800TK1	A	SOFTSHELL	1,645 €	1,436 €	1,340 €	1,292 €	1,264 €	SUIVANT MODEL CHOISI
6500CHX	A	POLO X DRY	0,961 €	0,801 €	0,747 €	0,721 €	0,705 €	SUIVANT MODEL CHOISI
8800LO	A	TABLIER LOTTIAN	0,390 €					18,470 €
TENUES REMPLACANTS			1/1					
5400	S	TUNIQUE	0,265 €					
7300	S	PANT CLARA	0,265 €					

## Proposition tarifaire

### MATERIELS

2086BB	A	ARMOIRE DV6/2	1,059 €
2050BB	A	RECEPTACLE	1,059 €
2100TA	A	SAC VIOLET	0,150 €
1320C2	S	CHARIOT TRI SAC 2	- €
1320C3	S	CHARIOT TRI SAC 3	- €
2120SC	S	ARMOIRE SCLESSIN	- €
CC002	S	SUPPORT SAC	- €

### AUTRES CONDITIONS

1230	E	TRAITEMENT LINGE CONTAGIEUX	2,317 €
2850BD	V	SAC BIODEGRADABLE	0,577 €
980000	A	PPPE	1%
980803	Z	PCE	4%
980810	Z	CVE	8%
980909	Z	ESPACE CLIENT	- €
990000	Z	TBV	3,50%

# Proposition tarifaire



Location - entretien d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Linge Plat

### COORDONNEES

Date de l'offre :

Raison sociale :	RESIDENCE ALLIANCE	Téléphone :	05 62 06 74 74
Adresse :	157 Route d'Ardizas	Mail :	
CP :	32430	N° TVA Intra	FR52421439373
Ville :	COLOGNE	N° SIRET :	42143937300018
Interlocuteur :		Code NAF :	8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place prévisionnelle : 12 semaines après signature

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Mise à blanc	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
0040BF	DRAP BLANC 180 X 320 OPEN END	B	88	300	88	0,585	51,48	12,05
0300BE	DRAP DE B.BLANC 70X140 P12C50	B	88	300	88	0,393	34,58	7,33
0320BE	SERV. EP.50X90 GREC BL P12C100	B	88	300	88	0,247	21,74	3,31
0510BV	TAIE BLANCHE 68X68	B	88	200	44	0,221	9,72	4,46
1530BA	HOUSSE TRAV. PT BLANC 80X140	B	88	120	10	0,275	2,75	4,26
0080HG	DRAP H.JERS 90X200 BLAN C20P32	B	88	200	44	0,595	26,18	6,99
1100BR	COUV. POL.180X220 BLEU OCEAN	A	88	140	22	1,773	39,01	21,79
2100RA	SAC ROUGE POLYESTER 73 X 100	B		40	10	0,150	2,50	8,87
2100OA	SAC ORANGE POLYESTER 73 X 100	B		40	10	0,150	2,50	8,87
2100BA	SAC BLANC POLYESTER 73 X 100	B		20	3	0,150	0,75	8,87
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A		4	2	0,200	0,90	45,44

Sous total 1 HT hebdomadaire :	192,11
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV : 3,50%	6,72
PCE : 4,00%	7,68
PPPE : 1,00%	1,92
CVE : 8,00%	15,37
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>223,81</b>
<b>total € HT MENSUEL</b>	<b>969,09</b>
<b>(moyenne 4,33 sem. par mois)</b>	

Frais de mise en place :	786 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

TBV : Traitement Bactéricide Virucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPPE : Participation à la protection de l'Environnement

\*voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



## PROPOSITION TARIFAIRE - Vêtements de Travail

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale :	RESIDENCE ALLIANCE	Téléphone :	05 62 06 74 74
Adresse :	157 Route d'Ardizas	Mail :	
CP :	32430	N° TVA Intra :	FR52421439373
Ville :	COLOGNE	N° SIRET :	42143937300018
Interlocuteur :		Code NAF :	8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place prévisionnelle : 14 semaines après prises de taille

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Nbre de personnes habillées	Taux de rotation/ semaine	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
5300CN	VESTE CHEF NOIRE+B.ROUGE	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	25,042
7200NT	PANT. FIORANO NOIR SBM S.BLACK	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	27,618
8800BC	TABLIER VALET BLANC C25 P40	A	5	3/7	35	15	0,676	10,14	4,361
5400JD	TUN. JADE BLANC WY	A	3	3/7	21	9	0,649	5,84	17,830
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	3	3/7	21	9	0,628	5,65	12,843
5400JD3	TUN. JADE BUGATTI+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
5400JD1	TUN. JADE APPLE+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
8800LO	TABLIER LOTIAN PISTACHE				0	0		0,00	18,474
2403	ECUSSON THERMOC. < 101 CM2	S			336	336	0,060	20,16	1,840
2100TA	SAC VIOLET POLYESTER 73 X 100	A			10	5	0,150	0,75	8,427
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A			2	2	0,200	0,40	45,448
2156BA	PORTE CINTRE	S			2	2	0,000	0,00	28,042

Frais de mise en place :	473 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

Sous total 1 HT hebdomadaire :	223,96
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV : 3,50%	7,84
PCE : 4,00%	8,96
PPPE : 1,00%	2,24
CVE : 8,00%	17,92
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>260,92</b>
<b>total € HT MENSUEL (moyenne 4,33 sem. par mois)</b>	<b>1 129,77</b>

TBV: Traitement Bactéricide Virucide

PCE: Participation aux Coûts Energétiques

PPPE: Participation à la protection de l'Environnement

\*voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



Location - entretien d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Linge Plat

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale :	RESIDENCE LES JARDINS D'AGAPE	Téléphone :	05 62 63 74 70
Adresse :	A Saint Bertranet 1 rue René Cassin	Mail :	
CP :	32000	N° TVA Intra	FR91485257141
Ville :	AUCH	N° SIRET :	48525714100013
Interlocuteur :		Code NAF :	8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place prévisionnelle : 12 semaines après signature

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Mise à blanc	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
0040BF	DRAP BLANC 180 X 320 OPEN END	B	90	320	90	0,585	52,65	12,05
0300BE	DRAP DE B.BLANC 70X140 P12C50	B	90	320	90	0,393	35,37	7,33
0320BE	SERV. EP.50X90 GREC BL P12C100	B	90	320	90	0,247	22,23	3,31
0510BV	TAIE BLANCHE 68X68	B	90	200	45	0,221	9,95	4,46
1530BA	HOUSSE TRAV. PT BLANC 80X140	B	90	120	10	0,275	2,75	4,26
0080HG	DRAP H.JERS 90X200 BLAN C20P32	B	90	200	45	0,595	26,78	6,99
1100BR	COUV. POL.180X220 BLEU OCEAN	A	90	140	22	1,773	39,01	21,79
2100RA	SAC ROUGE POLYESTER 73 X 100	B		40	10	0,150	1,50	8,87
2100OA	SAC ORANGE POLYESTER 73 X 100	B		40	10	0,150	1,50	8,87
2100BA	SAC BLANC POLYESTER 73 X 100	B		20	3	0,150	0,45	8,87
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A		4	2	0,200	0,40	45,44

Sous total 1 HT hebdomadaire :	192,58
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV : 3,50%	6,74
PCE : 4,00%	7,70
PPPE : 1,00%	1,93
CVE : 8,00%	15,41
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>224,35</b>
<b>total € HT MENSUEL</b>	<b>971,44</b>
<b>(moyenne 4,33 sem. par mois)</b>	

Frais de mise en place :	786 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

TBV : Traitement Bactéricide Virucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPPE : Participation à la protection de l'Environnement

\* voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



Location-entretien d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Vêtements de Travail

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale : RESIDENCE ALLIANCE Téléphone : 05 62 06 74 74  
 Adresse : 157 Route d'Ardizas Mail :  
 CP : 32430 N° TVA Intra : FR52421439373  
 Ville : COLOGNE N° SIRET : 42143937300018  
 Interlocuteur : Code NAF : 8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place prévisionnelle : 14 semaines après prises de taille

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Nbre de personnes habillées	Taux de rotation/semaine	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
5300CN	VESTE CHEF NOIRE+B.ROUGE	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	25,042
7200NT	PANT. FIORANO NOIR SBM S.BLACK	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	27,618
8800BC	TABLIER VALET BLANC C25 P40	A	5	3/7	35	15	0,676	10,14	4,361
5400JD	TUN. JADE BLANC WY	A	3	3/7	21	9	0,649	5,84	17,830
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	3	3/7	21	9	0,628	5,65	12,843
5400JD3	TUN. JADE BUGATTI+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
5400JD1	TUN. JADE APPLE+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
8800LO	TABLIER LOTIAN PISTACHE				0	0		0,00	18,474
2403	ECUSSON THERMOC. < 101 CM2	S			336	336	0,060	20,16	1,840
2100TA	SAC VIOLET POLYESTER 73 X 100	A			10	5	0,250	1,25	8,427
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A			2	2	0,450	0,90	45,448
2156BA	PORTE CINTRE	S			2	2	0,000	0,00	28,042

Sous total 1 HT hebdomadaire : 224,96

Sous total 2 HT hebdomadaire\* : 0,00

TBV : 3,50% 7,87

PCE : 4,00% 9,00

PPPE : 1,00% 2,25

CVE : 8,00% 18,00

Forfait logistique :

**Total € Général :** 262,08

**total € HT MENSUEL**  
(moyenne 4,33 sem. par mois) 1 134,81

Frais de mise en place :	473 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

TBV : Traitement Bactéricide Virucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPE : Participation à la protection de l'Environnement

\*voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



Location - entretien d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Linge Plat

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale : RESIDENCE LES TREIZE VENTS Téléphone : 05 61 81 01 37  
 Adresse : Chemin de Carrerasse Mail :  
 CP : 31450 N° TVA Intra FR22441578309  
 Ville : BELBERAUD N° SIRET : 44157830900011  
 Interlocuteur : Code NAF : 8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place  
prévisionnelle :

12 semaines après signature

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Mise à blanc	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
0040BF	DRAP BLANC 180 X 320 OPEN END	B	80	264	80	0,585	46,80	12,05
0300BE	DRAP DE B.BLANC 70X140 P12C50	B	80	264	80	0,393	31,44	7,33
0320BE	SERV. EP.50X90 GREC BL P12C100	B	80	264	80	0,247	19,76	3,31
0510BV	TAIE BLANCHE 68X68	B	80	172	40	0,221	8,84	4,46
1530BA	HOUSSE TRAV. PT BLANC 80X140	B	10	33	10	0,275	2,75	4,26
0080HG	DRAP H.JERS 90X200 BLAN C20P32	B	80	172	40	0,595	23,80	6,99
1100BR	COUV. POL.180X220 BLEU OCEAN	A	80	126	20	1,773	35,46	21,79
2100RA	SAC ROUGE POLYESTER 73 X 100	B		40	10	0,150	2,50	8,87
2100OA	SAC ORANGE POLYESTER 73 X 100	B		40	10	0,150	2,50	8,87
2100BA	SAC BLANC POLYESTER 73 X 100	B		20	3	0,150	0,75	8,87
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A		4	2	0,200	0,90	45,44

Sous total 1 HT hebdomadaire :	175,50
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV : 3,50%	6,14
PCE : 4,00%	7,02
PPPE : 1,00%	1,76
CVE : 8,00%	14,04
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>204,46</b>
<b>total € HT MENSUEL (moyenne 4,33 sem. par mois)</b>	<b>885,30</b>

Frais de mise en place :	786 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

TBV : Traitement Bactéricide Virucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPE : Participation à la protection de l'Environnement

\* voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



Location - entretien d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Vêtements de Travail

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale :	RESIDENCE LES TREIZE VENTS	Téléphone :	05 61 81 01 37
Adresse :	Chemin de Carrerasse	Mail :	
CP :	31450	N° TVA Intra :	FR22441578309
Ville :	BELBERAUD	N° SIRET :	44157830900011
Interlocuteur :		Code NAF :	8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place prévisionnelle : 14 semaines après prises de taille

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Nbre de personnes habillées	Taux de rotation/ semaine	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
5300CN	VESTE CHEF NOIRE+B.ROUGE	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	25,042
7200NT	PANT. FIORANO NOIR SBM S.BLACK	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	27,618
8800BC	TABLIER VALET BLANC C25 P40	A	5	3/7	35	15	0,676	10,14	4,361
5400JD	TUN. JADE BLANC WY	A	3	3/7	21	9	0,649	5,84	17,830
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	3	3/7	21	9	0,628	5,65	12,843
5400JD3	TUN. JADE BUGATTI+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
5400JD1	TUN. JADE APPLE+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
2403	ECUSSON THERMOC. < 101 CM2	S			336	336	0,060	20,16	1,840
2100TA	SAC VIOLET POLYESTER 73 X 100	A			10	5	0,150	0,75	8,427
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A			2	2	0,200	0,40	45,448
2156BA	PORTE CINTRE	S			2	2	0,000	0,00	28,042

Sous total 1 HT hebdomadaire :	223,96
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV :	3,50% 7,84
PCE :	4,00% 8,96
PPPE :	1,00% 2,24
CVE :	8,00% 17,92
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>260,92</b>

Frais de mise en place :	473 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

**total € HT MENSUEL**  
(moyenne 4,33 sem. par mois) **1 129,77**

TBV : Traitement Bactéricide Virucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPE : Participation à la protection de l'Environnement

\*voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



Location - entretien d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Linge Plat

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale : RESIDENCE L'ACACIA Téléphone : 05 61 27 28 29  
 Adresse : Route des Caussidières Mail :  
 CP : 31560 N° TVA Intra FR09340670595  
 Ville : NAILLOUX N° SIRET : 34067059500024  
 Interlocuteur : Code NAF : 8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place  
prévisionnelle :

12 semaines après signature

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Mise à blanc	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
0040BF	DRAP BLANC 180 X 320 OPEN END	B	95	313,5	95	0,585	55,58	12,05
0300BE	DRAP DE B.BLANC 70X140 P12C50	B	95	313,5	95	0,393	37,34	7,33
0320BE	SERV. EP.50X90 GREC BL P12C100	B	95	279	80	0,247	19,76	3,31
0510BV	TAIE BLANCHE 68X68	B	95	205,4	48	0,221	10,61	4,46
1530BA	HOUSSE TRAV. PT BLANC 80X140	B	10	39,9	13	0,275	3,58	4,26
0080HG	DRAP H.JERS 90X200 BLAN C20P32	B	95	205,4	48	0,595	28,56	6,99
1100BR	COUV. POL.180X220 BLEU OCEAN	A	95	150,2	24	1,773	42,55	21,79
2100RA	SAC ROUGE POLYESTER 73 X 100	B		50	20	0,250	2,50	8,87
2100OA	SAC ORANGE POLYESTER 73 X 100	B		50	20	0,250	2,50	8,87
2100BA	SAC BLANC POLYESTER 73 X 100	B		25	3	0,250	0,75	8,87
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A		4	2	0,200	0,90	45,44

Sous total 1 HT hebdomadaire :	204,62
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV : 3,50%	7,16
PCE : 4,00%	8,18
PPPE : 1,00%	2,05
CVE : 8,00%	16,37
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>238,38</b>
<b>total € HT MENSUEL</b> (moyenne 4,33 sem. par mois)	<b>1 032,17</b>

Frais de mise en place :	820 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

TBV : Traitement Bactéricide Virucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPE : Participation à la protection de l'Environnement

\*voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



Location - entretien d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Vêtements de Travail

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale :	RESIDENCE L'ACACIA	Téléphone :	05 61 27 28 29
Adresse :	Route des Caussidières	Mail :	
CP :	31560	N° TVA Intra :	FR09340670595
Ville :	NAILLOUX	N° SIRET :	34067059500024
Interlocuteur :		Code NAF :	8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place prévisionnelle : 14 semaines après prises de taille

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Nbre de personnes habillées	Taux de rotation/ semaine	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
5300CN	VESTE CHEF NOIRE+B.ROUGE	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	25,042
7200NT	PANT. FIORANO NOIR SBM S.BLACK	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	27,618
8800BC	TABLIER VALET BLANC C25 P40	A	5	3/7	35	15	0,676	10,14	4,361
5400JD	TUN. JADE BLANC WY	A	3	3/7	21	9	0,649	5,84	17,830
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	3	3/7	21	9	0,628	5,65	12,843
5400JD3	TUN. JADE BUGATTI+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
5400JD1	TUN. JADE APPLE+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
2403	ECUSSON THERMOC. < 101 CM2	S			336	336	0,060	20,16	1,840
2100TA	SAC VIOLET POLYESTER 73 X 100	A			10	5	0,150	0,75	8,427
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A			2	2	0,200	0,40	45,448
2156BA	PORTE CINTRE	S			2	2	0,000	0,00	28,042

Frais de mise en place :	473 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

Sous total 1 HT hebdomadaire :	223,96
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV : 3,50%	7,84
PCE : 4,00%	8,96
PPPE : 1,00%	2,24
CVE : 8,00%	17,92
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>260,92</b>
<b>total € HT MENSUEL</b> (moyenne 4,33 sem. par mois)	<b>1 129,77</b>

TBV : Traitement Bactéricide Virucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPPE : Participation à la protection de l'Environnement

\* voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



Location - entretien d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Linge Plat

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale : RESIDENCE LES ROSES Téléphone : 05 62 63 74 70  
 Adresse : Route de Cintegabelle Mail :  
 CP : 31560 N° TVA Intra FR28334139656  
 Ville : CALMONT N° SIRET : 33413965600014  
 Interlocuteur : Code NAF : 8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place  
prévisionnelle :

12 semaines après signature

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Mise à blanc	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
0040BF	DRAP BLANC 180 X 320 OPEN END	B	95	313,5	95	0,585	55,58	12,05
0300BE	DRAP DE B.BLANC 70X140 P12C50	B	95	313,5	95	0,393	37,34	7,33
0320BE	SERV. EP.50X90 GREC BL P12C100	B	95	279	80	0,247	19,76	3,31
0510BV	TAIE BLANCHE 68X68	B	95	205,4	48	0,221	10,61	4,46
1530BA	HOUSSSE TRAV. PT BLANC 80X140	B	10	39,9	13	0,275	3,58	4,26
0080HG	DRAP H.JERS 90X200 BLAN C20P32	B	95	205,4	48	0,595	28,56	6,99
1100BR	COUV. POL.180X220 BLEU OCEAN	A	95	150,2	24	1,773	42,55	21,79
2100RA	SAC ROUGE POLYESTER 73 X 100	B		50	20	0,250	5,00	8,87
2100OA	SAC ORANGE POLYESTER 73 X 100	B		50	20	0,250	5,00	8,87
2100BA	SAC BLANC POLYESTER 73 X 100	B		25	3	0,250	0,75	8,87
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A		4	2	0,200	0,40	45,44

Sous total 1 HT hebdomadaire :	209,12
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV : 3,50%	7,32
PCE : 4,00%	8,36
PPPE : 1,00%	2,09
CVE : 8,00%	16,73
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>243,62</b>
<b>total € HT MENSUEL</b> (moyenne 4,33 sem. par mois)	<b>1 054,87</b>

Frais de mise en place :	820 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

TBV : Traitement Bactéricide Vinucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPPE : Participation à la protection de l'Environnement

\*voir page "Annexe"

# Proposition tarifaire



Location-entretiens d'articles textiles et d'hygiène

## PROPOSITION TARIFAIRE - Vêtements de Travail

### COORDONNEES

Date de l'offre : 07/03/2023

Raison sociale :	RESIDENCE LES ROSES	Téléphone :	05 62 63 74 70
Adresse :	Route de Cintegabelle	Mail :	
CP :	31560	N° TVA Intra :	FR28334139656
Ville :	CALMONT	N° SIRET :	33413965600014
Interlocuteur :		Code NAF :	8710A

Durée de validité : 2 MOIS

Délais de mise en place prévisionnelle : 14 semaines après prises de taille

Dans le cadre d'un engagement contractuel de 48 mois

non contractuelle

Référence Article	Désignation - Coloris - Dimensions	Règle de facturation	Nbre de personnes habillées	Taux de rotation/semaine	Stock à déposer	Qté à facturer	Prix unitaire H.T. €	Facturation hebdomadaire H.T. €	Valeur indicative de cession H.T. €
5300CN	VESTE CHEF NOIRE+B.ROUGE	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	25,042
7200NT	PANT. FIORANO NOIR SBM S.BLACK	A	5	3/7	35	15	0,926	13,89	27,618
8800BC	TABLIER VALET BLANC C25 P40	A	5	3/7	35	15	0,676	10,14	4,361
5400JD	TUN. JADE BLANC WY	A	3	3/7	21	9	0,649	5,84	17,830
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	3	3/7	21	9	0,628	5,65	12,843
5400JD3	TUN. JADE BUGATTI+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
5400JD1	TUN. JADE APPLE+BLANC WY	A	20	3/7	140	60	0,649	38,94	18,216
7300JD	PANT. PRIXI BLAN WY	A	20	3/7	140	60	0,628	37,68	12,843
2403	ECUSSON THERMOC. < 101 CM2	S			336	336	0,060	20,16	1,840
2100TA	SAC VIOLET POLYESTER 73 X 100	A			10	5	0,250	1,25	8,427
DA005A	+HOUS.CABR INT.VERT F.BUC C15u	A			2	2	0,450	0,90	45,448
2156BA	PORTE CINTRE	S			2	2	0,000	0,00	28,042

Frais de mise en place :	473 €
Espace client :	0€ / mois
Dépôt de garantie :	0 €

Sous total 1 HT hebdomadaire :	224,96
Sous total 2 HT hebdomadaire* :	0,00
TBV : 3,50%	7,87
PCE : 4,00%	9,00
PPPE : 1,00%	2,25
CVE : 8,00%	18,00
Forfait logistique :	
<b>Total € Général :</b>	<b>262,08</b>

**total € HT MENSUEL**  
(moyenne 4,33 sem. par mois) 1 134,81

TBV : Traitement Bactéricide Virucide

PCE : Participation aux Coûts Energétiques

PPPE : Participation à la protection de l'Environnement

\*voir page "Annexe"

# Comparatif résidences clientes

PRESTATIONS	STE MARIE		SERPOLET		PLENITUDE		MARIE LEHMAN	
	LINGE PLAT	718,31 €	860,85 €	691,95 €	780,79 €	1 268,10 €	1 752,96 €	1 101,97 €
VÊTEMENTS	691,04 €	809,29 €	- €	- €	991,88 €	2 025,23 €	1 373,14 €	1 165,68 €
TOTAL	1 409,35 €	1 670,14 €	691,95 €	780,79 €	2 259,98 €	3 778,19 €	2 475,11 €	2 613,11 €
Différence	-	<b>260,79 €</b>	-	<b>88,84 €</b>	-	<b>1 518,21 €</b>	-	<b>138,00 €</b>

QUI MIEUX QU'ANETT  
**S'IMPLIQUE** INTENSÉMENT  
DANS LA  
RELATION **CLIENT ?**



## **ANNEXES**

# ANNEXE 1 – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet la mise en place et l'exécution successive de prestations d'un service de location - service d'entretien industriel d'articles textiles par ANETT, au profit du client pour les besoins de ses activités professionnelles.

En vertu du présent contrat, ANETT loue au client un stock de linge ou de vêtements de travail, ainsi que les équipements et accessoires souhaités par celui-ci. L'importance, les caractéristiques et la composition du stock, ainsi que le nombre de rotations hebdomadaires sont déterminés d'un commun accord entre les parties en fonction des renseignements donnés par le client sur son activité et ses besoins.

ANETT assure l'entretien de ce stock, par elle-même ou par toute autre société de son choix dont elle demeure responsable à l'égard du client. Les prestations comprennent :

- La location d'un stock d'articles textiles, et éventuellement d'équipements et d'accessoires,
- Le marquage éventuel au nom du client des articles personnalisés loués,
- Le lavage et la finition des articles textiles par un traitement industriel approprié,
- La livraison et l'enlèvement périodique des articles chez le client,
- Le remplacement des articles dès que leur état le justifie, ceci sous réserve de l'article 6.

## Article 2 : PROPRIÉTÉ DU STOCK

a) Le stock des articles loués reste la propriété exclusive d'ANETT.

Les articles loués sont :

- Soit des articles spécifiques, c'est-à-dire :
  - conçus spécialement pour le client,
  - et/ou personnalisés : c'est-à-dire des articles qui, par leur forme ou leur couleur, ou par l'apposition par couture, thermocollage ou tout autre procédé, du nom ou de l'emblème du client, deviennent propres à ce client,
  - et/ou réservés à l'usage exclusif de ce client.
- Soit des articles fongibles, c'est-à-dire non réservés à l'usage exclusif du client et pris sur un stock d'articles détenu par ANETT.

b) ANETT peut procéder, chaque fois qu'elle le juge utile, ou si le client le demande, à un inventaire. L'indemnisation des pièces manquantes sera facturée au client selon le barème en vigueur au jour de cette facturation, sans préjudice des poursuites pour abus de confiance que la non représentation de l'intégralité du stock, à tout instant, et notamment en fin de contrat pour quelque cause que ce soit, permet à ANETT d'intenter à l'encontre du client (art .314-1 et suivants du Code Pénal) . Le débit de cette indemnisation n'entraîne pas de transfert de propriété des articles au client.

c) Le client s'engage à ne pas utiliser le linge, les vêtements loués ou les accessoires en dehors du lieu de mise à disposition précisé aux conditions particulières, et à informer tous les contractants qui peuvent avoir un intérêt à le savoir, comme tous saisissants, de la qualité de propriétaire du stock d'ANETT de telle sorte qu'aucune sûreté ou aucun privilège sur le stock ne puisse jamais être opposé à ANETT.

## Article 3 : EXCLUSIVITÉ DE SERVICE

a) L'entretien des articles loués est strictement réservé à ANETT. Le client s'interdit de les entretenir lui-même ou par quelque autre entreprise que ce soit.

b) Pendant toute la durée du contrat, le client s'interdit de louer à quelque autre entreprise que ce soit des équipements textiles de nature équivalente, ou de même destination que ceux faisant l'objet du présent contrat .

c) Toute infraction aux dispositions des a) et b) du présent article peut entraîner au choix d'ANETT la résiliation anticipée, du fait du client, du contrat et l'application des articles 2 b), 5 b), 5 e), 9 a) 2ème alinéa et 10 ci-après.

## Article 4 : FONCTIONNEMENT DU SERVICE - CONTRÔLES ET CONTESTATIONS

a) Les quantités et la composition du stock sont déterminées en fonction des besoins réels constatés du client, et du service mis en place par ANETT et figureront sur chaque facture.

b) Le ramassage et la livraison sont assurés par ANETT, au rythme défini aux conditions particulières du contrat.

c) Le contrôle des consommations de linge ou de vêtements à laver est fait selon un bordereau dont la forme est établie par ANETT, rempli par le client lors de chaque ramassage par ANETT, en double exemplaire, l'un pour ANETT l'autre pour le client.

Toutefois, seuls font foi les états de prises de tailles, de stock, d'enlèvements et livraisons d'articles, de mouvements, et de facturation, vérifiés par ANETT en usine et résultant des outils informatiques mis en œuvre par celle-ci, que les parties reconnaissent fiables et conviennent de considérer exacts .

En cas de désaccord sur les prises de tailles, le stock, les enlèvements et livraisons d'articles et la facturation, le client a un délai de 48 heures suivant la prise de tailles, l'état du stock, l'enlèvement, la livraison, ou la facturation, pour contester par écrit ces états, sous peine d'irrecevabilité de la contestation . La charge de la preuve contraire à ces états incombe au client.

d) ANETT s'engage :

- à respecter les conditions générales et les conditions particulières du présent contrat, sauf cas de force majeure,
- à satisfaire aux usages, recommandations et normes s'appliquant à la profession,
- à effectuer sa prestation toute l'année, sauf activité saisonnière du client prévue aux conditions particulières.

## Article 5 : PRIX et FACTURATION

a) La présente location-service est consentie moyennant les prix spécifiés aux conditions particulières du contrat et révisés au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année en fonction de l'évolution des conditions économiques et professionnelles.

Les opérations effectuées chez le client, hors celles définies au contrat et conditions particulières (dépannage, assistance ...) seront facturées au client au tarif d'ANETT en vigueur au jour de la prestation demandée.

b) La facturation est établie par relevés mensuels, payables à réception sauf stipulation différente des conditions particulières. Toute somme impayée dans les huit jours de la date d'exigibilité de la facture entraîne de plein droit, et sans qu'il soit besoin d'aucune formalité, un intérêt de retard de 12 % (douze pour cent) l'an. En cas de retard de paiement, le Client est de plein droit débiteur à l'égard d'ANETT d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à 40 € par facture impayée. Si le non-paiement a donné lieu à une mise en demeure, les frais de recouvrement occasionnés donneront lieu au paiement d'une somme complémentaire égale à quinze pour cent (15 %) sur les sommes dues avec un minimum de huit cents euros sans préjudice des intérêts de retard calculés comme stipulé ci-dessus et de l'indemnité forfaitaire de plein droit pour frais de recouvrement ni des sommes à réclamer sur le fondement de l'article 700 du Code de procédure civile .

c) Pour le linge spécifique (conçu spécialement pour le client et/ou personnalisé et/ou exclusivement affecté à l'usage du client), le service est facturé sur la base d'un abonnement forfaitaire hebdomadaire figurant aux conditions particulières du contrat et de ses éventuels avenants et réparti sur toutes les semaines de l'année calendaire. Cet abonnement tient compte des congés annuels et d'un taux d'absentéisme moyen. Aucun abattement de facturation ne pourra donc être effectué de ces chefs. Les consommations dépassant l'abonnement forfaitaire font l'objet d'une facturation complémentaire.

d) Pour le linge fongible le service donne lieu à une facturation selon les modalités et prix définis aux conditions particulières du contrat.

e) Les mouvements des articles objets du contrat (mise en service, remplacement, retrait) seront facturés au client pour une somme égale à 2 fois le prix tarif de location.

Les équipements, fournitures ou traitements spéciaux nécessaires à l'exécution du service feront l'objet d'une facturation, de même pour la participation pour la protection de l'environnement (PPPE) et la participation au coût de l'énergie (PCE).

f) Tout défaut de paiement autorise ANETT à suspendre le service jusqu'à régularisation intégrale par le client. Le montant du service continuera à être dû par le client pendant la période de suspension.

g) Un dépôt de garantie, correspondant à deux mois de prestation de service, sauf stipulation différente aux conditions particulières, sera dû au moment de la mise en place du contrat.

Celui-ci ne sera pas productif d'intérêts pour le client et lui sera remboursé à l'échéance du contrat après apurement des comptes.

## Article 6 : SAUVEGARDE ET UTILISATION DU STOCK

a) Le client doit faire des articles et des accessoires mis à sa disposition un usage conforme à leur destination et en prendre le plus grand soin. Si ANETT l'estime nécessaire pour la bonne conservation des articles et accessoires loués, elle sera en droit de demander au client de prendre certaines précautions d'utilisation (par exemple port de protections). Tout article ou accessoire, subissant au cours de sa mise à disposition une détérioration, quelle qu'en soit la cause, et qui devrait être mis prématurément au rebut, fera l'objet d'une indemnisation facturée au client selon le barème en vigueur au jour de cette facturation.

# ANNEXE 1 – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- b) Le client doit informer ANETT si le stock d'articles et d'accessoires, suite à son usage par le client, est de nature à créer un risque de toxicité ou de pollution. A défaut de cette information, ANETT est en droit de mettre un terme immédiat au contrat, du fait du client, avec application des articles 2 b), 5 b), 5 e), 9 a) 2ème alinéa et 10) des présentes. Le client est seul responsable du risque de toxicité et de pollution et de ses conséquences pour ANETT ou tout tiers.
- c) En aucun cas, la responsabilité d'ANETT ne pourra être engagée pour tous dommages matériels ou corporels survenant dans les établissements du client du fait des articles mis à sa disposition. Notamment dans le cas de mise à disposition de vêtements homologués entrant dans le champ de la réglementation des E.P.I, la responsabilité d'ANETT se limite expressément :
- à la fourniture de produits homologués,

## Article 7 : PERMANENCE DU STOCK

- a) En cours de contrat, le stock de linge, article par article, mis à disposition ou le nombre de personnes habillées chez le client ne pourront en aucun cas être réduits, en une ou plusieurs fois, de plus de 20% par rapport au stock le plus important ou par rapport au nombre le plus élevé de personnes habillées atteints depuis la mise en place du contrat .  
De ce fait, la facturation telle qu'elle est définie à l'article 5, ne peut être réduite de plus de 20% par suite de réduction, en une ou plusieurs fois, du stock ou du personnel habillé. Toute réduction unique ou cumulée, au-delà du taux mentionné ci-dessus, sera considérée comme une résiliation anticipée à l'initiative du client, sauf en cas d'accord écrit préalable du prestataire.
- b) Le client s'engage par ailleurs à compenser à ANETT tout retrait d'article au cours du contrat (qu'il s'agisse d'article spécifique ou d'article fongible), quelle que soit la cause de ce retrait (diminution de stock, échange d'article, changement de taille, retrait pour cause d'usure prématurée, d'article taché ou d'article ayant subi des retouches ...). Cette compensation se fait à la valeur à neuf de l'article au jour de sa désaffectation, diminuée d'un coefficient X de vétusté (base code-barres ou date de mise à disposition) selon le barème prévu à l'article 10 des Conditions Générales de Location-Service. La compensation est payable avec la facturation émise par ANETT au titre de ses prestations et donnera lieu aux intérêts contractuels et à l'indemnité de recouvrement conformément à l'article 5b des Conditions Générales de Location Service.

## Article 8 : PRISE D'EFFET ET DURÉE DU CONTRAT

- a) Le contrat engage les parties dès sa signature quand bien même l'exécution du service interviendrait de façon différée.
- b) Il est conclu pour une période initiale se terminant quatre ans à compter de la mise à disposition du linge et, en cas de mise à disposition fractionnée, quatre ans, pour l'ensemble du contrat, à compter de la dernière fraction mise à disposition.
- c) Au terme de la période initiale du contrat, celui-ci se reconduit automatiquement par périodes successives de quatre ans, sauf dénonciation notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu 6 mois avant le terme de chaque période contractuelle.
- d) En cas de remplacement de tout ou d'une partie significative (20 %) du stock initial ou en cas de supplément de stock ou d'habillement d'utilisateurs supplémentaires, la période contractuelle en cours est, sauf stipulation contraire, prorogée de quatre ans pour l'ensemble du contrat.
- e) La continuation du contrat, pour quelque cause que ce soit, au-delà de son terme, même après dénonciation, vaut reconduction du contrat pour une nouvelle période de quatre ans comme il est dit à l'article 8 c) ci-dessus.
- f) Le client donne dès à présent son accord pour toute cession du présent contrat à une autre entité du groupe ANETT. La cession prendra effet par la notification qui en sera faite par ANETT au client, l'entité ANETT substituée devenant purement et simplement partie au présent contrat en lieu et place de l'entité ANETT précédemment contractante, laquelle est alors libérée pour l'avenir de toute obligation au titre du présent contrat.

## Article 9 : RÉSILIATION ANTICIPÉE

- a) En cas de non-paiement à la date convenue à l'article 5 b), ou de violation par le client de l'une des clauses du présent contrat, le service sera suspendu par ANETT dès l'envoi d'une lettre avec accusé de réception contenant le rappel de la présente clause. Si, un mois après réception de la lettre recommandée, le client n'a pas payé toutes les factures dues ou n'a pas cessé l'infraction au contrat, ce dernier sera résilié de plein droit et sans aucune formalité judiciaire.  
En ce cas, ou dans l'hypothèse où le client résilierait le contrat en cours de période contractuelle, le client est tenu au paiement d'une somme égale au montant TTC des sommes qui auraient été facturées jusqu'à l'échéance du présent contrat, calculée sur la base de la facturation mensuelle TTC des 6 derniers mois correspondant à une activité normale. Les parties reconnaissent que cette somme constitue non une pénalité mais l'exécution par équivalent financier des obligations principales du client jusqu'au terme normal du contrat.  
En cas de non-paiement à première demande, les sommes dues en application de la présente clause donneront lieu aux intérêts contractuels et à l'indemnité de recouvrement conformément à l'article 5. b).
- b) En cas de mise en location gérance, changement de locataire gérant, apport en société ou vente de fonds du client, il incombe à ce dernier, sous peine de résiliation du contrat du fait du client :
- d'en prévenir ANETT préalablement et par écrit en donnant toutes informations pertinentes sur le candidat nouvel exploitant ;
  - de transmettre préalablement à ANETT l'engagement écrit de ce candidat nouvel exploitant de poursuivre l'exécution du contrat.
- ANETT peut refuser de poursuivre le contrat avec le nouvel exploitant et mettre un terme au contrat du fait du client, avec application des articles 2b), 5b), 5e), 9a) 2ème alinéa et 10.

## Article 10 : RESTITUTION DU STOCK - OBLIGATION DE RACHAT

Dans tous les cas de fin de contrat, il sera procédé à un inventaire du stock restitué. Dans le cas où cet inventaire ne pourrait être fait contradictoirement, le client disposera d'un délai de 48 heures pour faire connaître par lettre recommandée avec accusé de réception son éventuel désaccord sur l'inventaire adressé par ANETT. Passé ce délai, l'inventaire établi par ANETT ne pourra plus être remis en cause. En cas de manquant, il sera fait application de l'article 2, b) des présentes.

Quand le contrat porte sur des articles spécifiques (conçus spécialement pour le client et/ou personnalisés et/ou exclusivement affectés à l'usage du client) et dans tous les cas de fin de contrat ou de diminution de stock, le client s'engage à racheter les stocks. Quand le contrat porte sur des articles conçus spécialement pour le client, la cession portera en outre, sur le stock total d'articles et de fournitures, non encore mis à disposition du client, se trouvant dans les locaux d'ANETT ou en commande chez les fournisseurs, dans la limite, pour chaque article, de 40% du stock mis à disposition .

ANETT prend acte de la promesse d'achat du client mais se réserve de ne pas y donner suite. Dans le cas où ANETT ne donne pas suite à la promesse de rachat par le client, ANETT informera le client trente jours avant la fin du contrat. Si la cession se réalise, le prix de rachat par le client sera celui fixé pour chaque article au barème en vigueur au jour de la désaffectation, multiplié par un coefficient X tenant compte de sa vétusté,

- 1er semestre de service	X = 1	- 4ème semestre de service	X = 0,50
- 2ème semestre de service	X = 0,75	- 5ème semestre de service	X = 0,35
- 3ème semestre de service	X = 0,66	- 6ème semestre et suivants	X = 0,25

En aucun cas, ce prix ne pourra être inférieur pour un article au quart de sa valeur de remplacement telle que celle-ci résultera du barème en vigueur au jour de la désaffectation. Le prix de rachat est payable dès la fin du contrat et donnera lieu aux intérêts contractuels et à l'indemnité de recouvrement conformément à l'article 5 b) ci-dessus.

Le client s'engage à racheter le stock des accessoires servant à assurer le service selon le barème en vigueur, à la date de la désaffectation. Le client doit restituer au prestataire tous les autres articles mis à sa disposition dans un délai de 48 heures.

## Article 11 : ACCEPTATION FORMELLE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES

La signature des conditions particulières implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes conditions générales à l'exclusion de toutes conditions générales ou particulières du client.

## Article 12 : COMPÉTENCE JUDICIAIRE

Toute contestation sera de la seule compétence du Tribunal de Commerce de Poitiers. Toutefois, lorsqu'ANETT est en demande, elle a en outre la possibilité d'assigner, soit devant le Tribunal de Commerce du lieu où elle a effectué ses prestations de nettoyage, soit devant le Tribunal du siège du client.

## Article 13 : DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Le contrat est composé des présentes conditions générales de location service et des conditions particulières. Les conditions générales s'appliquent à défaut de dispositions contraires prévues dans les conditions particulières.

Le contrat constitue la totalité de l'accord entre les parties.

Toute modification apportée au contrat devra faire l'objet d'un avenant écrit dûment signé par les parties.

## ANNEXE 2 – TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Le prix de la valeur résiduelle du vêtement fixé pour chaque article au barème en vigueur au jour du retrait multiplié par le coefficient tenant compte du barème de vétusté.

TEMPS D'UTILISATION	BARÈME DE VÉTUSTÉ
1 <sup>er</sup> semestre de service	1
2 <sup>ème</sup> semestre de service	0,75
3 <sup>ème</sup> semestre de service	0,66
4 <sup>ème</sup> semestre de service	0,50
5 <sup>ème</sup> semestre de service	0,35
6 <sup>ème</sup> semestre de service et suivants	0,25

Les articles manquants (vol, perte...), les vêtements restitués suite à un changement de taille ou au départ d'un porteur, les vêtements utilisés prématurément seront facturés selon le barème d'amortissement en vigueur ci dessus,.

### Tous RSEposables



Cliquez sur les images pour ouvrir les vidéos sur YouTube

### CHIFF'ANETT

